

## **Loi sur les télécommunications**

### **Notification d'une décision à l'encontre d'un destinataire séjournant à l'étranger**

Une décision, basée sur la législation des télécommunications, a été prise à l'encontre de la personne suivante:

#### **Procédure de révélation d'identité**

– Netcom GmbH, Friesische-Strasse 9, D-24937 Dortmund

La décision peut être demandée à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication, Numérotation et adressage,  
Rue de l'Avenir 44, 2501 Bienne,

tél. 032 327 55 11, fax direct 032 327 55 28.